

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 4 juin 2026 à 20h

Convocation en date du 31 mai 2026. La réunion a lieu en mairie.

**9 membres présents :** Maxime CHAUVIN, Dylan PUERTA, Mathilde DARAS, Christophe THOUVENIN, Fabrice LUCARELLI, Amandine LUGAND, Béatrice SEVERIN, Luc BÉJEAN, Lara MUGNIER



**2 Absents excusés :** Claudine GRANDI, Jérémy DE CAMPOS (pas de procurations)

**Secrétaire de séance :** Lara MUGNIER

**Quorum :** Nombre de conseillers convoqués : 11 ; Quorum : 6 ; Présents ou représentés : 9 ; Le quorum est donc atteint.

### Ordre du jour

#### **1 – Approbation du PV du CM du 23 avril 2026**

Pas de remarques particulières. Le PV du jeudi 23 avril 2026 est approuvé.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **2 – Approbation du PV du CM du 19 mai 2026**

Les noms de 2 personnes désignées pour être membres de la commission communale des impôts directs ont été mal orthographiés :

- Nadia QUAKED doit être orthographié Nadia OUAKED
- Denis BORCHET doit être orthographié Denis BROCHET

Le PV du mardi 19 mai 2026 est approuvé avec les modifications d'orthographe proposées.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **3 – Désignation des référents communaux pour les thématiques « économie et tourisme », « culture » et « assainissement »**

Une modification de la délibération DCM n° 2026-19 du 18 mai 2026 doit être effectuée pour rajouter les référents qui devront faire le lien entre la communauté de communes Jura nord et le conseil municipal sur les projets en rapport avec les thématiques précitées. Il est proposé les référents suivants :

Culture : Dylan PUERTA / Assainissement : Mathilde DARAS / Economie et tourisme : Christophe THOUVENIN

**Approuvé à l'unanimité**

#### **4 – Désignation des personnes susceptibles de siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs**

N'ayant pas plus de détails sur le rôle et les finalités de cette commission, et n'ayant pas la possibilité de contacter les personnes susceptibles d'y participer pour recueillir leur approbation, le conseil municipal décide d'ajourner ce point.

#### **Questions diverses :**

##### • **Assainissement**

Un contrôle des installations d'assainissement sera effectué par Sogedo sur le village ainsi qu'à Orchamps et La Barre. Sur la commune de Montepain, 47 habitations sont concernées.

Une réunion d'information aura lieu le 8 juillet à La Barre.

La commune n'est pas responsable de ce contrôle mais a le devoir d'informer les habitations concernées et de communiquer sur la tenue de la réunion d'information.

##### • **Sécurité routière**

Le problème de la vitesse se pose globalement sur l'ensemble du village.

De plus les priorités à droite en faveur du chemin des Baraques et de la rue de la ferme depuis la rue des Marnières sont peu respectées.

Plusieurs possibilités sont envisagées comme une réduction de la limite maximum de vitesse autorisées (de 50km/h à 30 km/h), la création de ralentisseurs, l'ajout de signalisation par panneaux « stop » et marquages au sol, l'installation d'un feu tricolore avec détecteur de vitesse...

Il est décidé que la commission travaux et voirie s'empare de la question et réalise une étude globale de ce qui pourrait être mené comme projet sécurité routière sur la commune et selon quel budget.

- **Déchets verts, nuisances voisinage, feux**

La commission communication a réalisé un flyer.

Après relecture en CM, quelques ajustements vont être faits avant finalisation et distribution rapide dans les boîtes aux lettres.

- **Tonte, élagage et travaux espaces verts communaux**

La commune peut faire appel aux services techniques de la communauté de communes Jura nord selon les taux fixés.

Elle peut également faire appel à des entreprises privées (plusieurs devis ont ainsi été demandés pour l'élagage du tilleul près de la petite mairie (l'arbre de la liberté).

Elle pourrait également faire appel à des associations de réinsertion qui proposent ce type de travaux d'entretiens extérieurs.

Des renseignements et nouveaux devis vont être demandés.

- **Modalités de travail dans les champs de cultures sur la commune**

Un temps d'échange entre le propriétaire des champs cultivés et quelques conseillers municipaux a eu lieu le jeudi 28 mai afin de recueillir les informations utiles à la population.

- Les exploitants bénéficient d'un agrément phytosanitaire qui garantit la bonne utilisation des produits et les soumet à des contrôles réguliers ainsi qu'à une obligation de conseil par un tiers sur l'utilisation des produits.
- Les traitements effectués de nuit permettent l'utilisation de moindres quantités de produits en raison d'un meilleur taux d'hygrométrie permettant une meilleure pénétration des sols
- Les engins utilisés sont imposants mais permettent ainsi de traiter une plus grande surface en réduisant le temps de passage. Par ailleurs, ces engins sont équipés de GPS qui permettent de détecter automatiquement les limites de la zone à traiter (les buses se coupent automatiquement en cas de dépassement de la zone). De même les buses se réorientent si elles détectent du vent.

- **Projet de pension canine**

Les nouveaux propriétaires de la maison au bout du chemin des Baraques ont informé le Maire d'un projet de pension canine pouvant accueillir entre 9 et 20 chiens.

Ils ont d'importants travaux à mener actuellement.

Le sujet soulève l'inquiétude de l'augmentation du trafic, en lien avec la question de sécurité routière discutée précédemment.

- **Participation financière communale aux projets de la CCJN**

La demande n'a pas encore été expressément formulée mais une réunion de la CCJN doit avoir lieu et le taux proposé serait de 90€/habitant soit 13500€ pour Montepain.

Dans cette contribution s'intègre notamment le fonctionnement de l'école.

A ce jour :

- L'information et la demande de délibération du conseil municipal n'a pas été expressément formulée sur cette contribution
- Le budget voté ne prévoit pas une telle dépense
- L'état des comptes de la CCJN présentés dans le document budgétaire qu'ils ont transmis requiert des explications

La discussion sur la hauteur de contribution de la commune aux projets de la CCJN dont l'école aura donc lieu ultérieurement.

- **Réunion de la commission bois**

La commission devra se réunir prochainement afin de définir le prix de vente du bois, la réponse devant être donnée à l'ONF avant le 30 juin.

Sont concernés 97m<sub>3</sub> sur 3 parcelles.

L'ONF a estimé le prix moyen à 200€/ m<sub>3</sub> (c'est un prix plus élevé que les ventes précédentes car il s'agit de très beaux arbres).

Les parcelles étant situées à l'endroit où doivent avoir lieu les travaux ONF, ceux-ci seront reportés à l'année prochaine s'il est décidé de vendre le bois.

La vente peut également être reportée à une année ultérieure.

Au sujet du bois, il est souligné le très mauvais état de plusieurs chemins forestiers suite aux nombreuses coupes effectuées par des entreprises ces dernières semaines. Cela devrait être discuté avec le représentant de l'ONF car en principe il y a une obligation de remise en état après exploitation).

*La séance est levée à 21 h 57.*